

Mairie 1 Place de la Mairie
SAINT MARTIN LE VIEUX
87700

DELIBERE
DU CONSEIL MUNICIPAL

N°2023/46 EN DATE DU 20/11/2023

Nombre de Conseillers

En exercice : 15

Présents : 12

Représentés : 00

Votants : 12

Exprimés : 12

Pour : 12

Contre : 00

Abstention : 00

Le Conseil Municipal de Saint Martin Le Vieux s'est réuni en session ordinaire, le 20 Novembre 2023, à 20h, à la mairie, selon la convocation en date du 14 novembre 2023, sous la présidence du maire, Madame Sylvie ACHARD.

Présents : Mmes ACHARD. DUBARRY. ESCALIER. BAYLE. BRUZAT. GIROIR

Mrs LAVALADE. PETILLON. DELOMENIE. LEVEQUE. MOUSNIER. CARREAUD.

Monsieur Damien LEVEQUE a été élu secrétaire de séance

DEMANDE DE SUBVENTION : REHABILITATION DE L'ENCEINTE DU CIMETIERE COMMUNAL

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal sa décision d'effectuer une rénovation de l'enceinte du cimetière communal afin d'y installer pour respecter la réglementation en vigueur, une clôture en plaque béton de 1.50m.

Considérant que ce projet représente un effort financier important pour la commune, elle propose au Conseil Municipal de solliciter tous les organismes pouvant octroyer des subventions.

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, autorise Madame le Maire à solliciter :

- une demande de subvention auprès du Conseil départemental au titre des CTD
- une demande de subvention auprès de l'Etat au titre de la DETR

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus ;
Au registre sont les signatures ;
Le Maire, Sylvie ACHARD

Affichée le 25/11/2023
Transmise le 24/11/2023